



# Lettre d'information

## Éditorial

N° 15 – Janvier 2022

### Sommaire

- Editorial
- Colloque Caen 2021
- Un partenariat SOSS / DGOS / Ministère de la Santé
- Création d'un Conseil National Professionnel (CNP) de Médecine Bucco-Dentaire (MBD)
- Plaidoyer sur l'accès à la santé orale
- Congrès de l'ADF 2021
- Représentations SOSS
- La médiathèque SOSS
- L'agenda
- Appel à cotisations

### Rédaction

Éric Magnier  
Charlotte Gallazzini  
Denise Faulks  
Céline Champin

### Contact

Secrétaire générale :

Céline Champin  
[secretariat.soss@gmail.com](mailto:secretariat.soss@gmail.com)

Président :

Eric Magnier  
[presidence.soss@gmail.com](mailto:presidence.soss@gmail.com)

Chers SOSSistes ☺

En ce mois de janvier je vous adresse au nom de toute l'équipe de SOSS nos meilleurs vœux d'épanouissement personnel et professionnel pour l'année 2022 !

Je profite de l'occasion, pour remercier très chaleureusement Céline et le réseau RSVA pour l'organisation du congrès 2021 à Caen.

Ces temps d'échanges avec des acteurs locaux nous ont confirmé le besoin de se former, de confronter nos pratiques professionnelles et de travailler avec les partenaires publics pour construire un parcours de soins spécifique de qualité.

2022 sera une année exceptionnelle avec deux événements phares cet été :

- Le colloque SOSS qui se tiendra le 23 août à Paris. Le réseau Rhapsodif est responsable de l'organisation de ce congrès dont je vous rappelle le thème « Les Troubles de l'oralité et Le sens de nos métiers de soignants auprès des personnes en situation de handicap »

- Juste après, du 24 au 26 août se déroulera le congrès international IADH (International Association for Disability and Oral Health) à la Maison de la Chimie. « Quality matters ensuring equitable health outcomes »

Restez actifs dans les différents groupes de travail pour que le congrès IADH se mette en place du mieux possible.

Nous comptons sur vous !

Les inscriptions sont déjà ouvertes sur le site [www.soss.fr](http://www.soss.fr) et [www.iadh2022.org](http://www.iadh2022.org)

J'espère vous y croiser nombreux. C'est une occasion unique de pouvoir partager nos expériences professionnelles avec des spécialistes en médecine bucco-dentaires du monde entier.

Belle année à tous !  
Amicalement  
Charlotte

Charlotte GALLAZZINI  
Vice-Présidente SOSS

## Retours sur le Colloque SOSS à Caen en octobre 2021

Le RSVA (Réseau de Services pour une Vie Autonome) a organisé à Caen, les jeudi 8 et vendredi 9 octobre dernier, le 10ème colloque de l'association SOSS (Santé Orale et Soins Spécifiques). Sous la thématique, **La santé orale au bénéfice des personnes : Comment répondre à des attentes singulières pour des besoins spécifiques**, il a réuni 150 participants, et 40 intervenants de divers horizons, pour répondre aux questions de l'accès à la santé orale des personnes à besoins spécifiques. Grâce au programme, les participants ont pu se questionner sur les stratégies thérapeutiques mises en œuvre.

- Correspondent-elles toujours aux besoins énoncés ?
- Comment mieux recueillir et intégrer ces besoins en invitant les personnes accompagnées à co-construire ces réponses, ensemble, avec les professionnels de la santé orale ?
- Comment favoriser les relations entre acteurs d'horizons différents ?
- Quelle mise en commun des expériences et quelle expertise collective ?
- Comment faire en sorte que les usagers du système de soins soient pleinement partie prenante et trouvent la solution qui répondra à leurs attentes ?

Vous pourrez retrouver les images du colloque en suivant le lien ! [Vers la vidéo](#)



La prochaine édition du colloque SOSS aura lieu à Paris le mardi 23 août 2022, en ouverture du congrès international de l'iADH.

Il sera organisé en partenariat avec l'Association RHAPSOD'IF et aura pour thématique principale « Les troubles de l'oralité ».

Deux sous thématiques seront aussi proposées :

- « Le sens de notre métier de soignants de personnes en situation de handicap »
- « Les dynamiques régionales »

Au plaisir vous y retrouver nombreux. Vous pourrez retrouver toutes les informations sur les réseaux sociaux et le site internet [www.soss.fr](http://www.soss.fr).



### Un partenariat SOSS / DGOS / Ministère de la Santé

SOSS a été sollicitée à la fin du premier semestre 2021 par le ministère de la santé pour échanger sur la prise en soins des personnes ayant des besoins spécifiques.

Corinne Tardieu, Présidente d'honneur d'Handident PACA et professeur des universités en odontologie pédiatrique à Marseille, Yves Amouriq professeur des universités à Nantes, président de la conférence des chefs de service d'odontologie et Eric Magnier président de SOSS ont été reçus par Mr Norbert Nabet, du cabinet de Mr Véran.

Plusieurs sujets ont été abordés autour de trois principaux axes ;

- le besoin de praticiens hospitaliers MBD en France, de plateaux techniques adaptés aux soins et de disponibilité des blocs opératoires pour des soins restaurateurs sous AG.
- la pérennisation du financement des réseaux.

Ces points ont été d'ailleurs repris par Mr Véran lors de son allocution d'ouverture de l'ADF en novembre dernier (<https://www.youtube.com/watch?v=yFjDGvqHBfc>).

Au-delà de ces trois premiers points, nous avons également abordé, avec la DGOS, la télémédecine bucco-dentaire, la formation initiale et continue des chirurgiens-dentistes, les consultations dédiées ainsi que les solutions mobiles de soins.

Ces travaux continuent et d'autres rencontres sont prévues.

Nous reviendrons vers vous pour vous tenir informer de ces avancées nécessaires pour une prise en soin de qualité des personnes concernées.

### Création d'un Conseil National Professionnel (CNP) de Médecine Bucco-Dentaire (MBD)

Le 6 septembre 2021 est paru l'arrêté de création du Conseil National Professionnel (CNP) de Médecine Bucco-Dentaire (MBD) (<https://snohp.fr/wp-content/uploads/2021/09/arrete-du-6sept-2021.pdf>).

Suite à un long travail de préparation et de mise en place, celui-ci est maintenant constitué.

SOSS y est représenté par Daniel Anastasio, membre du CA de SOSS.

Le Conseil National Professionnel de Spécialité regroupe les différentes composantes d'une même profession (Associations, Sociétés Savantes, Universitaires, Réseaux de soins Syndicats...) et couvre ainsi l'ensemble des modes d'exercice de la profession. « Il garantit la représentation équilibrée des différents modes d'exercice de la profession ou de la spécialité » (CSP)

Entre autres missions, le CNP constitue une interface essentielle entre les professionnels en exercice de la Spécialité d'une part, et le Ministère, l'HAS, la CNAM... d'autre part. Il assure les orientations prioritaires de développement professionnel continu et le parcours pluriannuel de développement professionnel. Le CNP peut être sollicité par ces instances pour toute question nécessitant un avis d'expert.

SOSS partage avec le CNP la nécessité de création de postes de praticiens hospitaliers en MBD, l'ouverture des plateaux techniques spécialisés et des blocs opératoires dédiés non seulement aux soins spécifiques pour les patients en situation de handicap mais également à la gériatrie et autres populations vulnérables, la sensibilisation et la formation de tous les praticiens à la prise en soins des personnes à besoins spécifiques, ...



## Plaidoyer et Revendications pour l'accès à la santé orale des personnes à besoins spécifiques

L'accès à la santé des personnes en situation de handicap nécessite une mobilisation de tous les jours, de tous les instants.

En tant que personnes à besoins spécifiques vous-mêmes, familles, aidants, acteurs de réseaux, acteurs de santé bucco-dentaire, acteurs du quotidien auprès des personnes à besoins spécifiques, vous avez participé, contribué à la rédaction des documents « Plaidoyer pour l'accès à la santé orale des personnes en situation de handicap » et « Revendications SOSS pour l'accès à la santé orale des personnes en situation de handicap ».

L'association SOSS vous remercie de cet investissement !

Pour rappel, les deux documents 'Plaidoyer' et 'Revendications' ont pour vocation de défendre les droits, les besoins et les attentes dans l'accès à la santé bucco-dentaire et servira de base d'échanges dans la médiatisation souhaitée autour de l'organisation, en 2022, du congrès international de l'iADH à Paris (International Association for Disability and Health).

Nous avons tous des choses à dire, à faire avancer, à améliorer, parfaire.

Vous pouvez retrouver les deux documents sous les liens cliquables ci-dessous :

- [Plaidoyer](#)
- [Revendications](#)

Encore un grand merci pour votre mobilisation !

L'équipe SOSS

Ps : vous pouvez aussi nous retrouver sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter et sur le site internet **www.soss.fr**



## Congrès de l'ADF 2021

En novembre dernier, l'Association Dentaire Française (ADF) organisait son rendez-vous national avec toute la profession dentaire.

A cette occasion, Monsieur Olivier VERAN, Ministre de la Santé et des Solidarités a pris la parole en faveur de l'accès aux soins des personnes à besoins spécifiques.

Vous pourrez retrouver ses propos en visionnant la vidéo sous ce lien !

Retrouvez la vidéo de Monsieur Olivier VERAN, Ministre de la Santé et des Solidarités



## Des représentants de SOSS chez nos partenaires

- A la demande de la **SOFCODH** (Société Française des Consultations Dédiées Handicaps), SOSS sera représentée lors des groupes de travail de préparation du congrès organisé en juin prochain en la personne de Charlotte Gallazzini, Vice-Présidente SOSS.
- A la demande de l'ASPBD (Association de Santé Publique Bucco-Dentaire), SOSS sera représenté au sein du CA de l'association par Denise Faulks, Trésorière SOSS.

## La médiathèque SOSS

Pour rappel, sur le site internet de SOSS, une médiathèque recensant les actions des réseaux, des vidéos, et tout autre outil utile pour mettre en place un projet de santé bucco-dentaire ! En quelques clics, vous accéderez à une mine d'informations !

Si vous aussi vous avez des outils à mettre en ligne, que vous souhaitez les valoriser, vous pouvez contacter l'association !

## A vos agendas !



Le programme est déjà en ligne et les inscriptions sont ouvertes !

Le relais de communication est plus que jamais nécessaire !

Nous comptons sur vous, lecteurs, partenaires, acteurs de la santé orale, pour relayer à vos réseaux, contacts, l'organisation du congrès international de l'iADH en France, à Paris, du 24 au 26 août prochain ! [www.iadh2022.org](http://www.iadh2022.org)

La Maison de la Chimie accueillera le prochain colloque SOSS, en ouverture du congrès international de l'iADH.

Cet événement aura lieu le mardi 23 août 2022 et son programme vous sera communiqué dès que possible.

[www.soss.fr/colloques](http://www.soss.fr/colloques)



Nos partenaires aussi organisent leurs événements !



Les informations seront disponibles sur le site internet de la [SOFCODH](http://sofcodh.org)



## Appel à adhésions

Vous avez de la motivation, des idées, un savoir-faire, une compétence, des contacts, de l'expérience...  
Vous avez envie de rompre votre isolement professionnel, d'échanger avec d'autres praticiens impliqués dans les soins spécifiques en odontologie...

Rejoignez-nous !

Vous êtes déjà membre de SOSS ? Il est temps de renouveler votre adhésion.

La cotisation à l'association permet de soutenir les actions auprès des personnes en situation de handicap et de renforcer les actions auprès des instances décisionnaires au niveau national.

Nous comptons cette année encore sur votre soutien et vous invitons à nous faire parvenir votre cotisation dont le montant a été fixé lors de notre dernière Assemblée Générale à :

- **45€ pour les personnes physiques**
- **120€ pour les personnes morales**

Pour régler cette cotisation vous pouvez vous rendre sur le site de SOSS ([www.soss.fr](http://www.soss.fr)) ou sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/sante-orale-et-soins-specifiques/adhesions/adhesion-association-soss>



*Les membres du Conseil d'Administration de l'Association SOSS et les membres du Bureau vous souhaitent une belle année 2022. Qu'elle permette à chacun de retrouver la sérénité et des solutions pour faciliter l'accès à la santé !*